ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. Dumas & Sons Co. Ltd vs Mike Steller.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 38.196 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir : 4 meubles de salon, 2 tables de milieu, 1 berceuse en rotin, 1 lampe, 2 pendules, 4 tableaux, 10 ornements, 8 tapis, 1 toilette, 1 garniture de lavabo, 1 armoire, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions— Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Edmond Rightor, avocat pour la demanderesse.

31 août—31 sept 5 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Mack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,589—Division A—Attendu que James P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Mack, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

11 sept—11 15 20

Succession de Josephine Anderson, veuve de Cyrus S. Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 101,710 — Division A — Attendu que Willie Anderson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Josephine Anderson, veuve de Cyrus S. Morris, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Oliver S Livaudais, avocat.

11 sept—11 15 20

Succession de Francis J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,467. — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Guthans, Dr St. Marc Fortier et Mme Augusta Quinlan, veuve de John F. Quinlan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Guffery, Quintero, Gidiere & Brumby, avocats.

10 sept—10 15 19

Succession de Charles H. Pilcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,050—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George W. D. Pilcher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. J. Prevell, avocat.

7 sept—7 11 16

Succession de Mme Ann Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 99,503 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph M. Lee, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — G. G. Kronenberger, avocat.

6 sept—6 10 15

Succession de Mme Dora B. Seelig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,645 —Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip W. Seelig, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Alfred D. Danziger, avocat.

6 sept—6 10 15

Le Meilleur Endroit de Pêche en Louisiane est au

"Shell Beach"

Et aux environs de la

Pointe à la Hache

$1.00

ALLER ET RETOUR,

Samedis et Dimanches.

Le train part de la gare de la rue St-Claude et Champs-Elysées.

FRISCO LINES

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1912.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauvera du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-2 Cents par Jour, Etant à $7.00 pour 365 Jours.

Prix local, $7.00 ; par express, $7.40 expédié au reçu du prix

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

Prix $2.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscriptions additionnelles.

SOARD'S DIRECTORY CO., Lmd., Editeurs, Bureau, 531 rue Hotchos.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le numéro municipal 6030 rue Laurel, entre la rue State et la ligne de Burtheville

T. Semmes Walmsley vs. Charles A. Sicard

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,423 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, (JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No —— borné par les rues Laurel (autrefois Market), Annonciation (autrefois Preston) et State et la ligne de Burtheville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur le certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer de la ville, daté du 18 juin et annexé à un acte de vente passé devant Hem. Ory, notaire en cette ville, daté le 9 mars 1896, lesdits lots adjacents l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Laurel (autrefois Market) par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, mesures américaines et d'après ledit plan étant la même propriété que ledit Chas A. Sicard acheta du "Peoples's Homestead Association" de cette ville par un acte passé devant Théodore G. Spitzfaden, alors notaire en cette ville, le 2 juillet 1899, enregistré au bureau des transferts de cette ville dans le livre No 172, page No 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, avocats pour le demandeur.

30 août—30—sept 6 13 20 27—oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant les Nos municipaux 433 et 435 avenue Atlantique (dans le carré borné par l'avenue Pacifique, les rues Alix et Eliza.

Ideal Savings and Homestead Association vs Mme Annie Hildebrand, épouse de William Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,274 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans le carré No 77, borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos neuf et dix du carré No 11, sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 17 mars 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et suivant lequel ledits lots mesurent chacun trente et un pieds (31') sept (7") pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8") pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wilmann A. Wenck, avocat pour le demandeur.

23 août—23 30—sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1430 et 1432 rue Constance, entre les rues Terpsichore et Robin.

Emile L. Schleider vs J. Vic Leclerc

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 100,794—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville dans le carré No 114 borné par les rues Constance, Annunciation, Terpsichore et Robin, désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan par C. A. Hodin, voyer, daté le 4 décembre 1850 et déposé comme plan No 44 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire de cette ville, désignés par les numéros sur un plan dressé par Pillié et Depouilly architectes, daté le 14 mai 1866 et déposé pour référence au bureau de André Rera, Jr., notaire public de cette ville, comme plan No. 12 selon lequel dit plan, les dits lots se touchent et mesurent chacun 28 pieds, 9 pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles en mesures américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan & A. Landry, avocats pour le demandeur.

31 août—31—Sept 6, 13, 20, 27—Oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1231 rue Nord Prieur entre les rues Hospital et Quartiers.

J. L. Warren Woodville vs Mlle Ida L. Gaudry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 101,486—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 256, borné par les rues Prieur, Johnson, Hôpital et Quartier, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Perrin, daté le 27 décembre 1867, et déposé dans le bureau de Dreyfous, notaire, décédé, mesurant en mesure américaine quarante-huit pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Prieur sur cent quarante-sept pieds huit pouces et quatre lignes plus ou moins de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Argent comptant pour payer la réclamation du demandeur soit cinq cents dollars à 8 0/0 par an d'intérêt depuis le 28 octobre 1911 jusqu'à paiement, ainsi que 10 0/0 du dit montant du capital et intérêt pour les frais d'avocat, les dépenses du procès et de la vente et les taxes, s'il y en a, sur ladite propriété.

II. Et en termes de crédit pour payer une note de douze cents dollars datée du 28 octobre 1911, payable un an après en date avec 8 0/0 par an d'intérêt depuis en date jusqu'à paiement, grevant par hypothèque du vendeur sur ladite propriété ainsi que la réclamation du demandeur (l'intérêt sur ladite note à la charge de l'acheteur depuis la date de la vente).

III. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur place.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville et Woodville, avocats du demandeur.

30 août—30 31—sept 6 13 20 27—oct 2 3

ANNONCES JUDICIA

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

R. McWilliams vs. Dr. Leon C. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,918 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 sept 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du Dr. Léon C. Williams dans la procédure intitulé Leon C. Williams versus J. T. Whitaker et F. Rivers Richardson. No. 100,968 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick, Lewis, Gessler & Schwarz avocats pour le demandeur.

31 août—31—Sept 3, 8, 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terrain de Valeur du Troisième District,

Sur la rue Deers,

(Dans l'îlet: rues Magistrat (ou Dorgenois, Eads ou Hunter et Verta.)

Greater New Orleans Homestead Association vs William Manson et Mary Jones Manson, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 101,404—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent en aucune façon, dans le Troisième District de cette ville, carré No 1218, borné par les rues Magistrat ou Dorgenois, Eads ou Hunter, Verta et Deers, désigné par le No 6 sur un plan de voierie dressé par Edgar Pillié, voyer, le 5 décembre 1908, attaché à un acte de vente devant J. B. Roeser Jr, notaire, le 9 décembre 1908, lequel dit lot de terrain commence à une distance de 145 pieds 5 pouces et 3 lignes du coin des rues Rochebleve et Deers et mesure 29 pieds de face sur la rue Deers par une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Mooney & Janvier, avocats pour la demanderesse.

6 sept—6 7 8 13 20 27—oct 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée sur le Chemin Gentilly.

Terrains mesurant 100' de face sur à peu près 20 arpents de profondeur.

Frank B. Twomey vs Veuve et Héritiers de Douglas Barrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,032—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située à main droite du Chemin de Gentilly en quittant la ville, à l'arrière du Troisième District, mesurant 100 pieds de face sur ledit Chemin de Gentilly par une profondeur d'environ vingt arpents, dans la bande de terre la plus rapprochée de la ville prise des lots soixante et soixante deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur

31 août—31—sept 6 13 20 27—oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'emplacement des rues Audubon et Maple, (dans le carré, des rues) Berthe et Broadway.

Julian B. Strauss vs Mme Kate Halliday, veuve de Horace Vallas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,543 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 sept 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 78 Greenville, borné par les rues Audubon, Berthe, Maple et Broadway, désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan d'arpentage dressé par H. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 20 mars 1903, annexé à un acte de vente passé devant A. W. Cooper, notaire, daté du 8 mai 1905. Ledit lot s'adjoignant l'un l'autre et mesurant chacun, suivant ledit croquis, trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No 20 forme le coin des rues Maple et Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Martin H. Manion, avocat pour le demandeur.

23 août—23 30—sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 2729 et 2731 rue Delachaise, entre Magnolia et Clara.

James M. Brown vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 101,233— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No trois, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana, ledit lot étant désigné par la lettre B, 1, sur un devis fait par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte passé devant E. L. Weil, notaire, le 5 juillet 1910, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds cinq pouces sept lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds de largeur sur la ligne du fond, par cent vingt-et un pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot A, et cent vingt-six pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot C 1.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

16 août—16 17 23 30—sept 6 13 18 19

ANNONCES JUIDICIARES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une Buvette.

1 coffre-fort, 1 caisse enregistreuse, aussi Licences d'Etat et de ville pour buvette de 1912.

Consumers Brewing Co. vs Fred Gunther.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,721 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous décrits, le MERCREDI, 11 septembre 1912, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 542 rue Chartres.

Le contenu, marchandises et installations, etc., de la buvette dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

1 coffre-fort, 1 caisse enregistreuse. Aussi 1 licence de ville de 1912 de $505 00 pour buvette et une licence d'Etat de 1912 de $200 (les deux pour les blancs).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions au comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. M. Cahn & T. A. Schuber, avocats pour la demanderesse.

11 sept—1 f

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et des accessoires d'une Buvette, 1 Table de Billard, 1 Caisse enregistreuse, la licence de buvette de l'Etat et de la Ville pour 1912.

Consumers Brewing Co vs Paul Nigocia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,720—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et avec consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI le 11 septembre 1912, à 11:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1128 rue Marigny.

Le contenu et accessoires d'une buvette sur lesdits lieux selon l'inventaire enregistré, 1 table de billard, 1 caisse enregistreuse, ainsi la licence de buvette de la ville pour 1912 à $252.50 et la licence de buvette de l'Etat pour 1912 à $100 les deux pour la vente aux blancs de liqueurs et boissons de malte et vineuses.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. M. Cahn et T. A. Schuber, avocats pour la demanderesse.

11 sept—11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal —— rue Painters (Dans l'îlet rues Artz, Miro et Galvez).

The People's Homestead Association vs Mme Elizabeth Geller, épouse de Michel Diebold Jr, et Michel Diebold Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 101,456 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 1065, borné par les rues Painters, Arts, Miro, (autrefois Jackson) et Galvez, (autrefois Grant ou Genius), mesurant quarante trois pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Painters sur 110 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 1616 avenue Washington, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet.

Percy S Benedict vs veuve Henry Goodwin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,719 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 septembre 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot désigné sur la liste des assessements comme No 24, dans l'îlet No 229 du Quatrième District, borné par les avenues Washington et St. Charles, les rues Carondelet et Cerary, mesurant trente pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de cent deux pieds un pouce, et laquelle propriété est assez ainsi décrite sur un plan de C. A. Pertetin, daté le 4 octobre 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

9 août—9 16 23 30—sept 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 2734 et 2736 rue Amélia, entre les rues Magnolia et Clara.

James Brown vs Joseph G. Duquesnay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 101,255— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses, améliorations, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 2, sur un plan dudit carré fait par D. E. Seghers et fils, voyer, le 22 juillet 1908, ledit lot étant désigné par le No dix sur ledit plan, borné par les rues Amélia, Clara, Pauliston et Magnolia, et mesure trente pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Amélia, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, deux pouces et une ligne sur le côté du lot numéro neuf et quatre-vingt-dix pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur

16 août—16 17 23 30—sept 6 13 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Fitzsimmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 97,675. — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Père Thomas J. Weldon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McCloskey & Benedict, avocat.

6 sept—6 13 17

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.